



Vous cherchez la protection parfaite pour votre domicile?

Avec notre assurance Inventaire du ménage, vous bénéficiez d'une couverture sur mesure. Nous vous proposons un produit modulable que vous pouvez adapter à vos besoins. Pour la couverture de base, vous avez le choix entre les deux variantes BASIC et COMFORT, auxquelles vous pouvez ajouter les couvertures complémentaires les plus importantes.

Variante de couverture de base	BASIC	COMFORT
	La couverture avantageuse avec une protection simple pour un inventaire du ménage modeste	La couverture optimale qui vous offre une protection complète
Franchise	200, 300, 400, 500, 1000, 2000, 5000 CHF	200, 300, 400, 500, 1000, 2000, 5000 CHF
Somme d'assurance	+	+
Inventaire du ménage couvert		
Ensemble des biens meubles destinés à l'usage privé	✓	✓
Animaux domestiques (petits animaux)	✓	✓
Objets loués ou pris en leasing et effets des hôtes	✓	✓
Œuvres numériques (musique, e-books, logiciels)	✓	✓
Vélos électriques et cyclomoteurs jusqu'à 45 km/h	✓	✓
Bijoux		
Conservation normale	✓ Jusqu'à 2000 CHF	✓ Jusqu'à 30 000 CHF
Dans un coffre-fort	✓ Jusqu'à 2000 CHF	✓ Jusqu'à 100 000 CHF
Valeurs pécuniaires, y c. utilisation abusive de cartes de crédit		
Conservation normale	✓ Jusqu'à 2000 CHF	✓ Jusqu'à 5000 CHF
Dans un coffre-fort	✓ Jusqu'à 2000 CHF	✓ Jusqu'à 20 000 CHF
Objets à usage professionnel	✓ Jusqu'à 20 000 CHF	✓ Jusqu'à 20 000 CHF

Risques assurés	BASIC	COMFORT
Incendie	✓	✓
Dommages naturels: p. ex. hautes eaux, inondation, tempête de plus de 75 km/h, grêle, avalanche	✓	✓
Vol: p. ex. effraction, détournement (y c. dans un véhicule)	✓	✓
Dégâts d'eau: p. ex. conduites, eaux de pluie, de la fonte des neiges ou nappe phréatique ayant pénétré à l'intérieur du bâtiment	✓	✓
Dommages causés par du vent soufflant à moins de 75 km/h	—	✓
Abus de confiance, p. ex. par un sous-locataire	—	✓
Dégradation de denrées alimentaires en cas de défaillance des installations frigorifiques	—	✓ Jusqu'à 5000 CHF
Frais en lien avec un sinistre (p. ex. frais domestiques supplémentaires, frais de déblaiement)	✓ jusqu'à 5% de la SA, min. 500 CHF	✓ jusqu'à 20% de la SA, min. 500 CHF

✓ assuré + en option — non assuré

Frais en lien avec un sinistre

Frais de déblaiement; frais domestiques supplémentaires; frais encourus pour des vitrages de fortune, des portes et serrures provisoires; frais de changement de serrures; frais de remplacement de papiers d'identité, de documents ainsi que de titres de transport, de billets d'avion et d'abonnements personnels; frais de réduction du dommage

Protection complète

Couvre certains groupes d'objets non seulement contre l'incendie, les événements naturels, les dégâts d'eau et les vols avec effraction/détournement (couverture de base), mais aussi contre les dommages causés par vous-même ou par l'action de tiers (p. ex. votre téléphone portable tombe par terre), ou contre la perte

Modules complémentaires à la couverture de base Inventaire du ménage	Franchise	Somme d'assurance
Vol hors du domicile	200-5000 CHF	1000-50 000 CHF
Bris d'éléments de meubles en verre/en pierre	0-5000 CHF	1000-3000 CHF ou selon couverture de base
Bris de fenêtres, de lavabos et de vitrages du bâtiment	0-5000 CHF	1000-3000 CHF ou selon couverture de base
Constructions en plein air	200-500 CHF	1000-50 000 CHF
Tremblement de terre	2000-20 000 CHF	Selon couverture de base
Modules complémentaires protection complète		
Smartphones, tablettes et appareils électroniques de loisirs	50-500 CHF	1000-30 000 CHF
Vélos, vélos électriques et équipements de sport	200-500 CHF	1000-30 000 CHF
Bagages	200-500 CHF	1000-30 000 CHF
Lunettes, appareils auditifs et moyens auxiliaires médicaux	200-500 CHF	1000-30 000 CHF
Bijoux, montres et instruments de musique	200-500 CHF	1000-30 000 CHF
Art, collections et antiquités	200-500 CHF	1000-30 000 CHF

Modules complémentaires à la couverture de base Inventaire du ménage et/ou Responsabilité civile privée

	Selon couverture de base	Selon couverture de base
Faute grave		
Perte de clés et service de serrurerie	200-500 CHF	Jusqu'à 10 000 CHF
Service d'intervention d'artisan en urgence	0 CHF	Max. 2 par an, jusqu'à 3000 CHF par cas
Assistance vélo et vélo électrique	0 CHF	Max. 2 par an, jusqu'à 5000 CHF par cas

Module complémentaire Faute grave

Renonciation à la réduction des prestations en cas de dommage imputable à une faute grave

Exemple pour l'inventaire du ménage: une bougie laissée sans surveillance provoque un incendie.

Exemple pour la responsabilité civile: vous brûlez un feu rouge à vélo et percutez un piéton.



De nombreux avantages

- Produit sur mesure qui répond à tous les besoins
- Couverture de base COMFORT complète, avec toutes les couvertures importantes
- Vélos électriques et cyclomoteurs jusqu'à 45 km/h assurés
- Les objets qui vous sont chers peuvent être assurés contre la perte et contre les dommages causés par vous-même ou par l'action de tiers
- Énergie Plus: en cas de sinistre, nous vous aidons à opter pour un appareil à haute efficacité énergétique et prenons en charge les éventuels frais supplémentaires.